

Montréal, le 7 février 2012

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

**À : Tous les participants**

**Objet : Demande d'autorisation du Projet Lecture à distance – phase 1  
Dossier de la Régie : R-3770-2011**

---

Chères consœurs, chers confrères,

La présente fait suite à la rencontre préparatoire tenue la semaine dernière dans le dossier mentionné en titre ainsi qu'à la lettre du procureur d'Hydro-Québec confirmant que les témoins de cette dernière sont disponibles à compter du 19 mars 2012.

La Régie confirme, par la présente, que l'audience dans le présent dossier débutera le **19 mars 2012, à compter de 9h30 et se poursuivra, tous les jours, de 9h30 à 15h30.** La Régie demande à tous les participants de réserver également la **totalité de la semaine du 26 mars 2012.** Veuillez noter que cette audience se tiendra dans la Salle Krieghoff de nos bureaux de Montréal.

Le calendrier détaillé pour l'ensemble de journées vous sera transmis sous peu.

Veuillez agréer, chères consœurs, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/as